

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

SCIENCES DE L'ERGOTHERAPIE 3			
Code	PAEG2B33ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	54 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Gwendoline TERRANA (gwendoline.terrana@helha.be) Vincent SWARTENBROEKX (vincent.swartenbroekx@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'UE amène l'étudiant à prendre conscience des dimensions biopsychosociales des situations de handicap. Suite à des vignettes cliniques et des mises en situation, l'étudiant est amené à manipuler des concepts théoriques en lien avec le processus ergothérapeutique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.4 Construire son projet professionnel
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
 - 4.2 Choisir un modèle d'intervention ergothérapeutique et formuler les objectifs s'y rapportant
 - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.2 Utiliser les outils de communication existants
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
 - 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de la formation, l'étudiant sera capable de :

- (1) Comprendre l'implication de la maladie psychique dans les sphères occupationnelles d'une personne;
- (2) Resituer la situation occupationnelle de la personne en termes de restriction de participation sociale
- (3) Appliquer le processus ergothérapeutique au départ d'une vignette clinique:
 - (3.1) Réaliser la synthèse du recueil de données - évaluation formative du processus
 - (3.2) Concevoir un plan de traitement en cohérence avec la situation du patient

(3.3) Justifier le choix de manière écrite et orale

(4) Pratiquer l'analyse d'activité en lien avec les objectifs proposés dans le plan de traitement;

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG2B33ERGA	Psychopathologie	20 h / 1 C
PAEG2B33ERGB	Ergothérapie psychiatrique	34 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG2B33ERGA	Psychopathologie	10
PAEG2B33ERGB	Ergothérapie psychiatrique	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage (AA) sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

Deux cas de figure peuvent se présenter :

1° Lorsque toutes les AA composant l'UE présentent des cotes \geq à 10/20, la note de l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes AA de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci. L'UE est alors validée et cette précision est indiquée sur le relevé de notes à côté de la note de l'UE.

2° Dans tous les autres cas, le jury d'UE prendra la décision de la validation ou non de l'UE sur base de l'acquisition ou non des compétences évaluées au sein de l'UE. Si le jury de l'UE décide de la valider, la méthode décrite dans le point 1 est appliquée. Si le jury de l'UE décide de ne pas valider l'UE, un « NV » pour « non validé » apparaîtra à la place de la note de l'UE dans le relevé de notes.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à moins une des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique)

Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les AA d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychopathologie			
Code	16_PAEG2B33ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Vincent SWARTENBROEKX (vincent.swartenbroekx@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours est une revue, illustrée par des exemples, des principales pathologies psychologiques de l'adulte. La structure du cours est plutôt influencée par la classification classique des troubles et pathologies auxquelles sont associés régulièrement la terminologie et les descriptions de symptômes du DSM IV.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'objectif est que l'étudiant possède des connaissances de base: que l'étudiant soit capable de resituer les principaux troubles mentaux dans un cadre plus général (conception classique, conceptions psychanalytique et cognitivocomportementale, DMS IV). Qu'il soit capable d'en décrire les principales manifestations. Qu'il puisse utiliser et expliquer la terminologie adéquate.

Au terme de la formation, l'étudiant sera capable de :

- (1) Comprendre l'implication de la maladie psychique dans les sphères occupationnelles d'une personne (C1.1).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction

Objet du cours. Place du cours dans la formation d'ergothérapeute. Le normal et le pathologique en psychiatrie.

Options du cours.

Angoisse, troubles névrotiques et névroses

Peur, angoisse, anxiété. Les névroses selon la conception classique. Névrose d'angoisse, trouble panique et anxiété généralisée. Phobies et névroses phobiques. Syndrome de stress post-traumatique (PTSD). Névrose obsessionnelle, trouble obsessionnel-compulsif (TOC) et caractère obsessionnel. Névrose hystérique, caractère hystérique (histrionique) et syndrome de conversion. Hypochondrie névrotique. Troubles fonctionnels et maladies psychosomatiques majeures.

Anorexie et boulimie

Généralités et définitions. Anorexie mentale (de la jeune fille). Boulimie.

Troubles du caractère, psychopathies, perversions

Caractère, personnalité, tempérament. Structures de caractère ou de personnalité. Quelques exemples: personnalité schizoïde, personnalité paranoïaque, personnalité psychopathique, la perversion.

Toxicomanies

Définition(s) et généralités. Causes, motivations et "classes psychologiques" de toxicomanies. Les principales drogues en dehors de l'héroïne, de l'alcool et du tabac. Toxicomanie à l'héroïne; Alcoolisme.

Délires, hallucinations et psychoses

Définition du délire. Sémiologie des délires. Les psychoses et leur classification actuelle. Psychoses aiguës.

Schizophrénie(s). Délires chroniques.

Troubles de l'humeur (Troubles thymiques)

Généralités, définitions. Etats maniaque, hypomaniaque et psychose maniaco-dépressive (trouble bipolaire). Etat

dépressif et dépressions (le syndrome dépressif, les classifications des dépressions, quelques considérations au sujet du suicide).

Troubles des fonctions cognitives

Généralités et définitions. Confusion mentale. Démence. Arriération mentale.

Démarches d'apprentissage

Exposé oral assorti de nombreux exemples, y compris des études de cas commentées et des extraits vidéos commentés.

Dispositifs d'aide à la réussite

Réponse aux questions lors des interours et réponses aux mails - exemples de questions d'examen.

Ouvrages de référence

BOTTERO A., CANOUI P., B. GRANGER A., Révision accélérée en psychiatrie de l'adulte, Maloine, Paris, 1992

DELBROUCK M., Psychopathologie - Manuel à l'usage du médecin et du psychothérapeute, De Boeck, 3^e tirage, 2009

Supports

Syllabus de référence (théorie et descriptions de cas), vidéos.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit. Questions ouvertes ou fermées, éventuellement de type QCM, balayant l'ensemble de la matière, identiques ou analogues aux questions types proposées au cours ou sur connected.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ergothérapie psychiatrique			
Code	16_PAEG2B33ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	34 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Gwendoline TERRANA (gwendoline.terrana@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA a pour but d'amener l'étudiant à :

- prendre conscience des déséquilibres liés à la souffrance psychique au travers l'occupation humaine,
- comprendre les différents types d'interventions en ergothérapie psychiatrique,
- réfléchir, résoudre des "situations cliniques fictives", y transposer le processus ergothérapeutique afin de mettre en relation la situation du patient et proposer une intervention pertinente,
- transmettre ces informations de manières écrite et orale

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de la formation, l'étudiant sera capable de :

- (1) Comprendre l'implication de la maladie psychique dans les sphères occupationnelles d'une personne; (C 1 : 1.1 ; 1.3 ; C 6 : 6.1, 6.2)
- (2) Resituer la situation occupationnelle de la personne selon le MOH (C1 :1.2 ; 1.3 : 1.4, C4 : 4.1, 4.2, 4.3 ; C 6 : 6.1, 6.2)
- (3) D'appliquer le processus ergothérapeutique au départ d'une vignette clinique: (C1 :1.2 , 1.3,1.4, C4 : 4.1, 4.2, 4.3; C 6 : 6.1, 6.2)
 - (3.1) Réaliser la synthèse du recueil de données - évaluation sommative et formative du processus (C1 :1.2 , 1.3, 1.4, C4 : 4.1, 4.2, 4.3, C 6 : 6.1, 6.2)
 - (3.2) Concevoir un plan de traitement en cohérence avec la situation du patient C1 :1.2 , 1.3,1.4, 1.5. C4 : 4.1,4.2,4.3; C 6 : 6.1, 6.2)
 - (3.3) Justifier le choix de manière écrite et orale (C5 : 5.1, 5.2)
- (4) Pratiquer l'analyse d'activité en lien avec les objectifs proposés dans le plan de traitement; C1 :1.2, 1.3,C4 : 4.1, 4.2, 4.3 C5 : 5.1)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction - La santé mentale

- La situation dans le monde et en Belgique
- Le phénomène de stigmatisation
- Les déterminants de la santé mentale (contexte individuel et environnemental)
- Le modèle Bio-Psycho-Sociale

Les différentes maladies mentales (rappel théorique)

- Le handicap psychique et le handicap mental, les différences et le double diagnostic
- La « normalité » : les émotions, la gestion du trouble des émotions
- La personnalité normale à pathologique - les types de personnalités pathologiques

- La psychose et la névrose
- Ergothérapie en psychiatrie
- Le processus en ergothérapie (rappel), les buts, les principes thérapeutiques, les objectifs, les valeurs thérapeutiques de l'activité en psychiatrie, aménagement de l'espace, notion de temps, le cadre, les différentes trajectoires de soins et les différents types de prise en charge
 - L'approche psychodynamique
 - L'approche cognitivo-comportementale
 - Exercices pratiques et mises en situation
 - Les différents types d'interventions en ergothérapie psychiatrique
 - Le modèle du rétablissement, la réadaptation psychosociale

Démarches d'apprentissage

Cours théorique, cas cliniques, interventions professionnelles, support vidéos et ateliers

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité, formations et expériences de terrain des professeurs

Ouvrages de référence

- AMERICAN PSYCHIATRIC ASSOCIATION, DSM-IV – MANUEL DIAGNOSTIQUE ET STATISTIQUE DES TROUBLES MENTAUX (trad. Française : Guelfi J. D. et coll.). Paris : Masson.
- DAGNEAUX, I, VERCRUYSSÉ M-P, DES ECHELLES POUR PRENDRE SOIN, Presse Universitaire de Louvain, Belgique, 2009, 1-30
- FOUCAULT, M. HISTOIRE DE LA FOLIE. Paris : Gallimard, 1997
- HOGARTY G.E. et coll., "Family Psychoeducation, Social Skills Training, and Maintenance Chemotherapy in the Aftercare Treatment of Schizophrenia", Archives General Psychiatry, vol.48, n°4, p.340-347 (1991).
- LALONDE, P., AUBUT, GRUNBERG. PSYCHIATRIE CLINIQUE: UNE APPROCHE BIOPSYCHOSOCIALE (2e édition). Montréal, Québec: Gaétan Morin. 2001
- LECOMTE, T., LECLERC, C. MANUEL DE RÉADAPTATION PSYCHIATRIQUE. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec. 2004
- MEYER, S., LE PROCESSUS EN ERGOTHÉRAPIE. Lausanne : École d'Études sociales et pédagogiques. 1997
- MORISSETTE R., « Traitement, réadaptation, réhabilitation » Conférence du Dr Raymond Morissette, Montréal, Hôpital Louis-H. Lafontaine, 1998.
- MOREL-BRACQ, M-C., Analyse d'activité et problématisation en ergothérapie. Quelle place peut prendre la problématisation en particulier la construction du problème dans la formation à l'analyse d'activité en ergothérapie, en relation avec l'analyse de pratique ?, Mémoire de recherche, Master professionnel, Université Victor Segalen, Bordeaux, 2006
- OMS. CLASSIFICATION INTERNATIONALE DU FONCTIONNEMENT, DU HANDICAP ET DE LA SANTÉ. Genève: Organisation mondiale de la santé. 2001
- Fougerollas P. & Al., Classification québécoise du Processus De Production Du Handicap, Québec, Réseau international sur le processus de production du handicap, 1998 ; 166.
- PROIA-LELOUEY, N., LES PREMIERS ENTRETIENS : UNE AIRE INTERMÉDIAIRE, Santé Mentale, 175, 2013, 37-40
- WINNICOTT, D.W. JEU ET RÉALITÉ: L'ESPACE POTENTIEL. Paris : Éditions Gallimard. 1971
- RIVALLAN, A., LA RELATION SOIGNANT-SOIGNÉ EN PSYCHIATRIE, Soins Psychiatriques, 2013, 773, 2013, 41-43
- RIGUET K., & AL., ERGOTHÉRAPIE EN SANTÉ MENTALE : ENJEUX ET PERSPECTIVES, Association Nationale Française des Ergothérapeutes, 2016
- Sites internet :
- LALONDE P., Traitement, réadaptation, réhabilitation, rétablissement, Annales médico-psychologiques, Volume 165, numéro 3, pages 183-186 (avril 2007) consulté sur le site <http://www.clubhousefrance.org/content/definitions>
- LALONDE P., Le modèle vulnérabilité stress, consulté sur le site http://www.club-association.ch/rehab/article_17.htm
- La réforme des soins de santé mentale en Belgique, consulté sur le site http://www.iwsm.be/pdf_dir/reformefederal.pdf
- <http://regardscroises.blog.tdg.ch/archive/2009/06/01/ces-mots-qui-derangent-et-qui-hantent-la-normalite.html>
- <http://www.asph.be/NR/rdonlyres/0F6D9D49-CA69-4FFC-A925-F4E80DA97FE5/0/asph20diff%C3%A9rencehandicapmentalsant%C3%A9mentale.pdf>
- <http://www.health.belgium.be/eportal/Healthcare/Specialisedcare/Mentalhealth/Pilotprojects/?fodnlang=fr#.UjIDaG1V0cA>
- http://www.who.int/features/2005/mental_health/fr/index.html

Supports

Support power point, littérature, analyse de supports vidéos, intervention d'ergothérapeutes et d'usagers en santé mentale, mises en situation et analyse des cas pratiques

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit. Questions ouvertes ou fermées, éventuellement type QCM, balayant l'ensemble de la matière + vignette clinique.

PTA : proposition et analyse d'un moyen thérapeutique en lien avec une des vignettes cliniques.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	30			Trv	18
Période d'évaluation	Exe	70			Exo	70

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit, Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Concernant l'évaluation de l'AA Ergothérapie psychiatrique, la pondération se fera comme telle :

Au Q1, 30% comprendront,

- Le travail écrit (18%) et la mise en situation pratique (12%) de PTA en sous-groupes, en classe.

Lors de l'examen écrit de janvier, 70% comprendront:

- La théorie d'ergothérapie psychiatrique
- Les TP sur base d'une vignette clinique

Au Q3,

- L'examen oral se fera sur base de l'examen écrit du Q1 (questions théoriques + vignette clinique)
- Pour la partie de PTA, la partie écrite sera remédiable au Q3 mais la mise en situation pratique, elle, sera non remédiable.

Pour les étudiants ayant réussi le cours de PTA lors d'une session d'examens antérieure, cette note sera reconduite, en suivant les mêmes modalités de pondération, à savoir, 30% de la note d'examen d'ergothérapie psychiatrique.

Intervenants de l'aa: Gwendoline Terrana, Sophie Gigounon.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).